

ABONNEMENTS. UN AN. Canada \$1.00 Etats-Unis (en or) 3.50 (payable d'avance.) SIX MOIS. Canada \$1.50 Etats-Unis 1.75 (payable d'avance.)

LE FRANC-PARLEUR CREDIDI · PROPETER · QVOD · LOCVTVS · SVM.

TARIF DES ANNONCES. Première insertion, par ligne... \$0.10. Chaque insertion suivante par ligne... \$0.05. Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

BEAUREUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$3.00 PAR AN.

FUILLÉTON DU "FRANC-PARLEUR."

LES DRAMES DE LA MISÈRE.

PAR RAOUL DE NAVERY.

DEUXIÈME PARTIE

(Suite.)

CHAPITRE III.

OU LE POT DE TERRE MENACE LE POT DE FER.

—Cependant... dit l'usinier. —Soixante mille francs ! Vous me les donnez en détail, et adieu ! Et puis, un capital, je me connais, voyez-vous, je le boirais. Placé chez vous, il est en sûreté. Il y a six mois, je vous demandai deux mille francs, aujourd'hui j'en veux trois mille ; dans six semaines j'en exigerai peut-être autant. Vous aviez raison, tout à l'heure, je monterais volontiers un commerce. J'aimerais assez à être marchand de vin. Non, je me griserais avec mes pratiques et je montrerais la vérité cachée au fond de mon verre. N'importe ! je trouverai ! gardez vos soixante mille francs, j'aime mieux les rentes. —Et si je refuse d'en faire. —Vous n'oserez pas ! —Pourquoi ? Vos exigences grandissent ; vous pouvez chaque mois avoir des prétentions nouvelles ; peut-être atteindront-elles un chiffre que je ne pourrai satisfaire. Alors, vous crierez haut, criez-vous ! Dans quel but ? quel intérêt avez-vous à parler ? Aucun, votre perte serait la mienne. —Oui, dit Camourdas, votre perte serait la mienne ; mais qui vous dit que je n'ai pas songé plus d'une fois que j'aimerais mieux aller tout déclarer à la justice que de traîner le fardeau de mon crime. Il ne me quitte pas, il m'obsède, il me poursuit. Il est là, partout, toujours ! Quand j'aurais parlé, quand j'aurais dit à un magistrat : —Il y a dix-huit ans, un homme riche, possesseur d'une usine magnifique, jaloux de la fortune d'un collègue, dont la fabrication était plus soignée, et la situation plus prospère encore, profitant d'une circonstance fortuite de vente de machines en Angleterre, et d'assurances contre l'incendie, me chargea de mettre le feu à la maison et aux magasins de M. Aurillac. Je reçus mille écus comptant, et la promesse d'une rente. On m'a bien payé. Mais le remords m'étouffa. J'ai besoin de souffrir, d'expier, le châtimeur amène le repentir. Quand j'aurai subi ma peine, je ne devrai plus rien à la société. Jugez-moi, condamnez-moi, mais jugez et condamnez en même temps l'homme riche qui se servit de mes vices de paresse et d'ivrognerie pour me faire l'exécuteur de sa vengeance ! Ruinez-le comme il a ruiné Aurillac ! Que sur sa fille retombe la malédiction qui, sans doute, a suivi les enfants de l'innocent condamné à sa place ! qu'il prenne au bagne le numéro de celui qu'il envoya jadis ! —Vous ne ferez pas cela ! vous ne ferez pas cela ! s'écria Nerval. —Où n'est pas sûr ! fit Camourdas d'une voix sombre. Voyez-vous, j'ai revu plus d'une fois, dans mes nuits sans sommeil, cette femme pâle, avec ses beaux cheveux noirs, qui, tout le temps du procès, resta dans la salle de la Cour d'assises, aux pieds de son mari, le regardant avec une tendresse qui disait sa foi dans son innocence ! J'ai revu l'enfant aussi, un petit ange aux cheveux blonds, qui s'appelaient Max. —Tenez, une fois, tandis que je travaillais dans l'usine de M. Aurillac, car vous n'avez pas seulement fait de moi un incendiaire, mais un Judas, l'enfant me rencontrant dans la cour, me vint embrasser ! Qu'est-il devenu ? J'ai mangé son pain, et j'ai trahi son père ! et vous, vous qui m'avez fait ce que je suis, vous êtes assez fou pour croire que je vous libérerai de ma présence ! Vous vendrez la lettre que vous m'avez écrite, une pièce qui vous met à ma discrétion, qui, placée sous les yeux d'un procureur de la République, entraînerait un mandat d'arrêt. Mais c'est ma seule joie, cette pièce ! quand je la regarde, je suis consolé, heureux, presque fier !

« C'est beau de tenir dans sa main un homme riche, envieux, orgueilleux, et de se dire : Celui qui occupe dans Paris cette position enviable, qui rêve la députation et qui l'obtiendra peut-être, ce millionnaire qui ferait attendre un prince dans ses bureaux, me reçoit, moi, Camourdas à toute heure du jour, il me recevrait la nuit. Je viens chez lui en bourgeois sale, en souliers éculés, je souille les tapis, j'apporte ici une infecte odeur de pipe, d'ail de tapis-franc ! Je me vautre dans les fauteuils de soie ! Et l'on ne me dit rien ! On me tolère, on me supporte ! A toute cette fortune, je puis faire une brèche à ma guise et quand il me plaira de la saper, ce sera l'éroulement de l'honneur de la maison Nerval ! Ah ! ah ! vous vendrez ces jouissances amères, sauvages infernales, les seules qui puissent être les miennes, désormais, vous n'y songez pas. C'est ma joie, ma vanité, ma revanche ! » Nerval, les poings crispés, écoutait le misérable. —Cela était vrai ! il était en la puissance de cet homme, ce misérable pouvait le perdre. —Que faire ? se demandait Nerval, que faire ? —Et il se répondait à lui-même : —Rien ! rien ! Lorsque le père de Bestiole se fut repu de la terreur du millionnaire, comprenant qu'il ne faut abuser de rien, d'un indiscutable pouvoir, il reprit, d'une voix brève : —Mes mille écus, et je m'en vais ! Nerval eut un moment d'hésitation. Debout, les sourcils froncés, il eut la même pensée que Camourdas. —Si je me livrais ? dit-il, ce serait fini ! Cet homme a raison, le remords fait plus de mal que le châtimeur. Le souvenir de sa fille lui revint : —Je n'ai pas le droit de la déshonorer ! pensa-t-il. Une idée plus sombre encore jeta un reflet sur son visage. Camourdas la devina : —Il sera toujours temps ! dit-il. En effet, Nerval venait de songer au suicide. Le banquier ouvrit un tiroir, y prit trois billets de banque, et les remit en silence à son misérable complice. —Pas de rancune ! dit Camourdas ; j'ai comme ça des vivacités. On n'est pas parfait, savez-vous. Faut pas croire tout ce que l'on dit dans le vin de la colère. Et, pour en revenir à Bestiole, dont vous parlez tout à l'heure, faudrait pas que le langage du père vous empêchât d'accomplir ce que vous aviez l'intention de faire pour l'enfant. C'est triste, chez nous ! un mobilier qui ne vaut pas vingt francs. J'ai cent fois songé à en payer un, chez Crépin de Vidouville, par mois ; mais le vin augmente, et l'on double les impôts sur les eaux-de-vie. Ce qui fait que je ne bois pas à ma soif. Bestiole est une honnête fille. Le banquier comprit tout de suite que Camourdas songeait à tirer parti de la compassion qu'avait paru lui inspirer l'état de la pauvre infirme ; en ce moment, il voulait gagner du temps pour trouver le moyen d'échapper à la pression de Camourdas. Bestiole pouvait lui être d'un grand secours, sans que l'innocente créature s'en rendit compte. Aussi, répondit-il à Camourdas : —J'ai votre adresse, Angélie s'occupera de Bestiole. —Je compte sur vous, répondit Camourdas. Puis, les deux mains dans ses poches, après avoir placé sa casquette sur sa tête, le misérable sortit en sifflant. —Toi, vipère ! dit Nerval, il faut que je t'écrase ou que je meure ! Et il ajouta : —Je ne veux pas mourir !

CHAPITRE IV.

L'ATELIER DE GABRIEL VERNAC.

L'atelier de Gabriel Vernac tenait à la fois du musée et du palais ; bâti rue Laval, et situé entre des maisons vulgaires, l'hôtel que l'artiste célèbre avait fait construire ressortait au milieu des constructions modernes et mercantiles comme un bijou précieux avoisinant des objets informes. Avec ces grandes fenêtres, à croisillons de pierre, laissant apercevoir les stores du satin rouge, ses consoles ornées de grands vases de faïence débordants de fleurs, les

ramures de feuillage, mêlées d'oiseaux montant du pavé au faite, et le cachet artistique et coquet marquant les moindres détails de l'architecture, cette habitation avait l'air d'avoir été transporté, par un coup de baguette magique, de quelque ville restée féodale en dépit du temps, jusqu'à Paris, où elle attirait le regard des passants intelligents, qui ne pouvaient la voir sans se dire : —Comme on doit bien travailler là ! En effet, on y travaillait beaucoup. L'heureux propriétaire de l'hôtel de la rue Laval était arrivé jeune à la célébrité ; et cependant on peut lui rendre cette justice qu'il l'avait attendue de son labeur, de ses progrès, sans la quémande d'une façon bruyante. Quand le travail persistait, intelligent, ne se relâche pas d'un jour, d'une heure, quand l'artiste rapporte tout à la préoccupation de son art, qu'il en vit, qu'il respire, dans cette atmosphère de science et d'étude qui agrandit le cercle de ses connaissances, double ses richesses intelligentes, et augmente sa force de production, il peut et a le droit de compter sur le succès. Ce n'est pas que Gabriel Vernac n'eût connu le labeur acharné, les privations, les efforts souvent infructueux de la lutte. Mais, chaque épreuve, loin de le décourager, l'avait tromper davantage. Il avait accueilli les dures critiques comme des leçons et non comme des outrages ; profitant des conseils, étudiant les maîtres, ne négligeant rien de ce qui pouvait l'instruire, fréquentant les ateliers afin d'apprendre, de chaque homme en possession d'une réputation, un des secrets du métier, il arriva vite à posséder un faire d'une perfection rare, même chez les artistes de premier ordre. Beaucoup de jeunes gens se seraient contentés du degré de talent qu'il possédait alors ; mais convaincu que l'on ne devient un artiste célèbre que grâce à la science complète du dessin, si jamais l'on peut atteindre la perfection de cette science, Gabriel passa plus de trois ans, uniquement occupé à saisir la nature, croquant, esquissant, surprenant les poses, les attitudes. On le voyait souvent à l'angle d'une rue, un carnet à la main, notant un détail, indiquant, en trois coups de crayon, une scène, un personnage qui le frappait. Il possédait des trésors en ce genre ; et quand il voulait, entre deux grandes œuvres, peindre quelques tableaux de chevalet, il lui suffisait d'ouvrir ses albums pour y trouver des sujets charmants, et pris sur le vif. Quand il sut dessiner, il étudia la couleur : la couleur ! cette puissance tantôt exaltée, tantôt rapetissée, dont le sentiment varie avec chaque maître. Depuis la couleur sobre d'Ingres jusqu'à l'éclat des Rubens, gamme magnifique dont Rembrandt, Van Dyck, Murillo, le Poussin ont donné les notes sublimes. Les précédés de Gabriel Vernac rappelaient plutôt ceux de Van Dyck que ceux de Rubens. Il s'efforçait d'atteindre cette perfection exquise, cette noblesse d'attitude, ce grand dans le simple qui caractérise les œuvres de l'élève préféré de Rubens. Quelques tableaux d'histoire commencent la réputation de Gabriel Vernac. L'éclatant succès de son *Christ au tombeau* le classa définitivement parmi les maîtres. Cette toile oblongue, conçue avec une simplicité extrême, remporta, lors de son exposition, la grande médaille d'or. Vernac avait représenté l'intérieur du caveau dans lequel le Christ vient d'être porté par Joseph d'Arimathie. La porte est close. Sur une table de pierre repose le corps du crucifié divin, roidi, exangue, mais dont la grâce et la force justifient cette expression : « Le plus beau des enfants des hommes. » Les clous arrachés des mains et des pieds percés sont à terre dans un plat de cuivre, avec la couronne aux épines rouges ; le drap qui traîne à terre est maculé de sang. A genoux, dans un des angles du cachot, un ange, embrassant de ses deux bras les jambes de son maître, le front collé sur les pieds déchirés, s'abîme dans le sentiment d'une incommensurable douleur. Il n'a pu prendre dans ses mains ces pieds divins pour les empêcher de saigner sur les routes de la montagne, pour les protéger contre les bourreaux ; il n'a pu éloigner le calice

que Jésus devait boire jusqu'à la lie, et quand il le consola au Jardin des Oliviers, il ne put que pleurer sur les souffrances acceptées par l'Agneau. Pendant le jour du sacrifice, invisible, il planait sur le Golgotha, et maintenant, prosterné, défaillant, perdu dans sa douleur et son angoisse, il voudrait mourir comme a succombé l'humanité sacrée de Jésus ! De l'autre côté du tombeau, assis sur la pierre même du sépulture, la chevelure soulevée par un vent prophétique, l'œil étincelant d'une sublime espérance, un de ses bras levé vers la voûte du caveau, de l'autre tenant une trompette de cuivre, le second ange, les lèvres entr'ouvertes, semble déjà crier au monde : « Réjouissez-vous, le Christ est ressuscité ! » Impossible de rendre d'une façon plus complète ce merveilleux contraste : l'affaiblissement douloureux de l'un des anges, et la fière attitude de son frère du ciel. L'âme s'emplissait d'émotions profondes, le drame sacré du Calvaire se déroulait sous les yeux, à mesure que l'on contemplait cette œuvre. Elle renfermait une grande science de dessin, indiquait une profonde entente des ressources de la palette, et surtout frappait par ses beautés simples et saisissantes, qui sont le véritable cachet du génie. A partir de ce moment, Gabriel Vernac fut compté parmi ceux dont on disait six mois à l'avance : « Qu'expose-t-il cette année ? » L'artiste ne tira nulle vanité de son succès, il se crut obligé à travailler davantage ; rester stationnaire dans l'art, c'est reculer, et chaque *salon* de Vernac fut marqué par un progrès. S'il l'eût voulu, il aurait en trois ans réalisé une fortune en se consacrant à faire des portraits ; mais il n'avait point l'esprit assez mercantile pour se résigner à peindre des bourgeois qui paient la peinture au mètre, ni des héritières laides à faire peur. Vernac faisait des portraits, mais il choisissait ses modèles. Le beau le charmait trop pour qu'il descendît à reproduire certains visages ; à moins que le cachet du génie y mit sa divine étincelle. Avoir son portrait peint par Gabriel Vernac était un certificat de grâce ou de talent. Il le faisait pour rien, par fantaisie, comme étude, ou les faisait paye douze mille francs. On connaissait son prix ; nul ne se serait permis de marchandier, mais plus d'une fois on le laissa chez lui, en échange d'une toile, un portefeuille contenant vingt billets de banque de mille francs chacun. On était au mois de mars, un mois terrible pour les peintres ! Les uns achevaient en toute hâte le tableau qu'ils destinaient au *salon*, les autres se demandent si leur œuvre est complète, ils essaient les cadres, vernissent, placent la toile tantôt bas, tantôt très haut ; ils la mettent dans son meilleur jour, l'examinent dans une glace, de loin, de près, se sentent pris de mortelles inquiétudes, et se demandent s'ils doivent l'exposer. Les autres content d'eux-mêmes, attendent avec confiance la décision du jury et, tout en se frottant les mains, se promettent de l'épater. Gabriel Vernac se sentait pris, non pas de découragement, mais d'angoisse. Son talent était trop réel pour qu'il éprouvât une invincible confiance en lui-même. Sans doute, tandis que seul, inspiré devant sa toile, il avait jeté sa pensée vivante dans le moule du dessin et de la couleur, il avait éprouvé les joies du créateur, les tressaillements de l'artiste, les ivresses de celui qui comprend que sa main obéit docilement à sa pensée. Mais à cette heure, à mesure que le moment approchait de soumettre l'œuvre aux juges, il ressentait cette crainte des vrais artistes ; l'art fuyait devant lui, ployant ses ailes divines ; il se demandait s'il n'avait réussi que le métier. Le cœur serré par cette noble défiance ignorée par des médiocres, il avait invité ses amis à juger son œuvre avant de l'envoyer au palais de l'Exposition. Il voulait savoir ce qu'allait en penser les premiers qui la verraient ; il voulait juger de leur émotion devant ses toiles, et suivant leur avis, les modifier peut-être ou prendre courage. Le Paris intelligent se montre très friand de ces expositions particulières. Avoir le premier d'une œuvre est une recherche des délicats.

(A continuer.)

LE PREMIER CANADIEN

NOMMÉ A L'ÉMINENTE CHARGE DE PALEONTOLOGISTE DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA.

(Suite.)

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

RICHESSES GÉOLOGIQUES DU CANADA.

I.—Résultats pratiques de la paléontologie.

A ce propos aimons, comme nous en avons annoncé l'intention, à constater les beaux résultats de cette étude qui doit son commencement à l'immortel Sir William Logan, qui prit, il y a trente-cinq ans, la direction du bureau géologique que lui confia le gouvernement canadien. Chacun dit : rien n'est plus beau que mon pays. Mais quand des motifs si purs sauts et si nombreux se groupent à l'environ pour les canadiens, en les déterminant à jeter ce beau cri, avec quel plaisir ne promèneront-ils pas un rapide coup-d'œil général sur tant de précieux trésors que le Créateur, dans sa bienveillance, a voulu répandre avec tant de profusion sous leurs pas.

II.—Richesses géologiques de la Province de Québec.

Voyez, par exemple, si nous n'avions qu'à parler de la seule province de Québec, cela seul suffirait à une grande puissance européenne pour se féliciter d'être une nation des mieux partagées sous le rapport de la richesse minérale. Cette province seule vous fournit des richesses incalculables ; jugez donc du résultat du concours des autres provinces confédérées qui offrent chacune des avantages respectifs non moins importants.

Ainsi à la Rivière des Chaudières on a extrait depuis quelques années pour des millions de piastres d'or natif, dont la plupart des lingots étaient d'une demi livre pesant. A la Rivière du Loup, en l'actuel trouve en outre de l'or, du platine, de l'iridium, de l'osmium et du mercure. A Acton on trouve du minéral de cuivre, tel que la chalcophyrite et la malachite. A Sherbrooke de l'argent natif, du sulfure de zinc et de l'argentite ; à Upton, du minéral de plomb ou galène ; à Brémé, du fer magnétique, du sulfure de cuivre et du fer spéculaire ; au Mille Isles, pierres d'ornement, labradorite, hypersthène ; à Stukeley, serpentine, marbre vert antique. Grenville donne du corindon lamelleux, du spath apatite, de l'idocrase, de la calcite stéatite, apatite, zircon, graphite, grenat almandin. St. Jérôme possède diverses pyrites, de la chondrodite, du mica, de la phlogopite, de la tourmaline, de la molybdéite ; à St. Norbert, des améthistes, à Potton, chromite et amianthe ; à Sutton, de la magnétite en beaux cristaux, fer spéculaire, dolomite, magnésite, chrome talequeux.

St. Maurice fournit de l'hématite en quantité ; la Baie St. Paul, de l'arsenic, du cérium et du lanthanum ; Daillebout, du nickel et du cobalt ; et Stanstead, du manganèse.

III.—Richesses géologiques de la Province d'Ontario.

Dans la Province d'Ontario, Burgess, nous offre une grande variété de pierres précieuses telles que corindon, rubis et saphir ; le Lac Supérieur, des agates, des jaspes de toutes les variétés, telles que la calcédoine, la sardoine, le chryso, rase, l'héliotrope, la cornaline, l'agate rose, grise, jaune, brune, noire, verte, plus l'agate rubanée ou onix, l'agate périgone, l'agate ponctuée, ocellée et panachée. On y trouve en outre du quartz hialin, des améthistes, des grenats, des silex variés ; de plus, de l'argent et du cuivre natifs ; à Fitzroy, de l'ambre et de la tourmaline brune.

Voilà, je pense, dans ce rapide aperçu, de grandes richesses et un très-vaste champ à livrer aux arts industriels, (malheureusement pas aux nôtres...) et au commerce. Maintenant, à Brantford, nous trouvons des sources d'acide sulfurique ; à Inniskellen, des puits d'huile de pétrole ; à Kingston, de la célestine ; à Lonsdorn, de la baryte ; à Tudor, du sulfure de bismuth.

Les provinces d'en bas renferment de grandes richesses minérales : Albion contient des mines de coke ; Graham Island, des mines d'antracite ; Baynes-Sound, des mines de houille grasse.

Nos pierres lithographiques, nos marbres, nos pierres de construction, nos pierres meulières, nos pierres de lait, nos pierres de lard, nos pierres du levant, ne le cèdent à nulle autre, les celles des autres pays. Nos granits, nos porphyres, nos syénites, nos porphyrites, nos dolérites, sont toutes de qualités supérieures.

Nos pierres à aiguiser, nos ardoises, nos pierres talqueuses, nos argiles, nos sables, nos marbres sont tous de premier choix. S'il me fallait énumérer ici toutes les richesses de la puissance du Canada en fait de minéralogie, il me faudrait prendre plusieurs mois sans quitter la plume de la main.

Depuis trente-quatre ans que la Commission Géologique existe en Canada, les différents rapports qui ont été publiés par les membres de la Commission formeraient près de cent gros volumes.

Et cependant, malgré tout ce que nous venons d'examiner, bien capable assurément de nous étonner et de nous émerveiller, les trois quarts du Canada n'ont pas encore été explorés. Des richesses immenses nous sont encore inconnues, faute de recherches suffisantes.

IV.—Nécessité pour le Département Géologique d'augmenter les membres de la Commission d'Exploration.

Dans une correspondance au Directeur de la Commission Géologique, publiée dans le DAILY WITNESS, de Montréal, en date du 29 Juin, 1876, Mr. A. Selwin, déclare que le nombre faisant partie de la Commission Géologique n'est pas proportionné à l'étendue du terrain à explorer qui couvre une superficie de près de 3 000,000 de milles carrés, formant un terrain vingt fois plus grand que les Etats-Unis, et même plus grand que l'Europe entière. Il dit de plus, que les \$45,000 données par la Province de Québec, sont insuffisantes pour sa propre exploration Géologique ; et qu'un seul des Etats de l'Union Américaine paie pour ses explorateurs, un montant supérieur à ce qu'il a.

La Grande-Bretagne possède à elle seule soixante-quatre membres employés à son exploration géologique. Ainsi, s'il faut rester étonné des progrès immenses que la Commission Géologique Canadienne a pu faire avec un nombre si restreint, si insuffisant, si pauvre d'explorateurs et les moyens pécuniaires si peu en rapports avec son immense étendue, jugez dès lors des ressources, de la colossale fortune qu'il en reviendra au Canada si, comme il faut l'espérer, l'on prend les moyens efficaces de cultiver plus activement ces trésors cachés sous un sol incalculable !

Mr. Selwin espère que le gouvernement fédéral fera des efforts pour augmenter l'importance du contingent de cette commission si utile et avantageuse aux progrès du pays.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

IMPORTANCE D'UN CHOIX ÉCLAIRÉ POUR LA NOMINATION DU PALEONTOLOGISTE.

Voilà une idée assurément satisfaisante de l'état magnifique de la valeur géologique actuelle du pays, mais dont tout ce que nous avons dit n'est pas même la centième partie de l'état encore inconnu que nous découvrirait la Commission géologique d'ici à peu de temps.

I.—Le Paléontologiste doit être un savant. Qu'est-ce qu'un savant.

Par conséquent, vu l'importance immense, en ces temps de progrès industriels et commerciaux de la mission qu'a pour le Canada cette savante Commission d'exploration, il est aussi d'une pareille importance d'y placer comme paléontologiste, l'homme le plus compétent, le plus savant géologue que puisse produire le pays. Il faut un homme selon les vues de l'illustre Sir W. Logan, un paléontologiste qui ne permette point de regretter les éminents services de Mr. Billings, et qui soit selon les grandes vues de l'honorable directeur actuel, l'habile Selwin.

Nul donc qu'un vrai savant ne peut occuper cette charge au moyen de laquelle les plus grandes richesses du Canada sont appelées à se développer aussi rapidement que prodigieusement, et où, partant, les plus grands intérêts d'un pays sont mis en jeu.

Si donc toute la question d'intérêt, de fortune, de force, de félicité nationale est, sine qua non, résumée dans la nomination d'un savant, et qu'elle nous impose naturellement l'obligation de bien peser le sens de ce dernier mot, en deux mots : Qu'est-ce qu'un savant ? Tout le monde peut-il devenir savant ?

Un savant, dit J. B. Say, est un homme qui sait la chose dont il s'occupe. Heureuse la société qui n'aurait que des hommes qui ne s'occuperaient que de ce qu'ils savent ! Or, je dis, comme on ne s'occupe jamais mieux que de ce que l'on aime par prédilection, il s'ensuit qu'avant tout il faut fortement aimer la science que l'on cultive pour se manifester un jour comme savant dans toute la force du mot.

Observons encore que l'on peut devenir plus ou moins savant, mais que l'on n'est pas pour cela mieux savant, si l'on n'est pas né ad hoc.

II. Le Dr. Crevier est un savant. Examinons maintenant si M. le Dr. Crevier possède les qualités du vrai savant, partant, s'il est digne du choix du gouvernement.

Je dis que M. le Dr. Crevier est un vrai savant et un paléontologiste des plus dignes d'être agréé par le gouvernement pour le bureau de la Commission géologique de la province, et je le prouve.

1. Par son genre de vie de cinquante années d'existence.

2. Par ses travaux.

3. Enfin par ses titres honorifiques et la haute considération dont il jouit auprès du monde savant.

III. — Remarque par rapport à la politique.

Toutefois, à présent que me voilà arrivé à la cause directe et exclusive du candidat distingué que j'ai l'honneur de présenter au Gouvernement, je sens que j'ai à placer ici une remarque digne d'attention au sujet de l'esprit de politique qui tendrait à souffler, dans, je crois, un ou deux de nos journaux.

Ce n'est point une question de politique qui m'amène en votre présence, mais une question purement de science et d'économie nationale, dont je viens vous démontrer l'importance, appelant sur elle et votre bienveillante attention et votre jugement éclairé.

On pourrait être conservateur soumis à ses principes, et rester ignorant sur la question qui nous occupe ; on pourrait être dévoué libéral, (en prononçant ce mot libéral, on ne peut qu'être frappé de la différence de sens qu'on lui donne selon qu'on le prononce sur le volcanique continent européen ou sur les paisibles bords de l'Ottawa et du St. Laurent). On pourrait être donc dévoué libéral et se tromper sur cette affaire tout à fait en dehors de la politique.

Comment, d'ailleurs, puisqu'il s'agit ici d'un savant, celui qui veut se rendre utile au plus grand nombre possible, et qui se serait fier d'en avoir l'admiration ou la reconnaissance, ou la jouissance d'avoir été utile à une nation entière, à l'univers même, pourrait-il s'arrêter, dans son élan, aux rénes ridicules d'un parti, d'une simple fraction de peuple dont le pouvoir ou la durée peut être si éphémère ? Ce n'est pas un parti politique qui a formé M. le Dr. Crevier paléontologiste, mais la science acquise par l'étude approfondie des maîtres européens, et consolidée ici par celle du grand livre de la nature. Non, on n'aura pas à reprocher au Gouvernement Fédéral d'avoir considéré, dans ce cas, la question politique, puisque l'étonnante capacité du Docteur montre d'avance à tout le monde, d'une manière péremptoire, son obligation de l'appeler à ce poste national.

Pour moi, dans cette honorable démarche je ne suis ni pour Paul ni pour Céphas, mais pour la vérité qui m'occupe : pour la science.

IV. — Politique de l'Auteur. Je serais d'ailleurs fort en peine de savoir si je suis, moi-même, conservateur ou réformiste, car mon travail de l'enseignement populaire, toujours ardu et ingrat, m'a sans cesse empêché de m'occuper de cette question ; et si parfois j'ai jeté les yeux sur les journaux aux prises sur la question politique ou sur la discussion d'un fait politique, je dois avouer très-humblement que je n'y ai jamais rien pu comprendre.

La consécration de ma vie vous est bien connue : instruire les classes manufacturières pour fortifier en toutes manières le pays en cherchant à intéresser ses chefs à cette œuvre de bienfaisance et de civilisation moderne et exalter et défendre tout progrès canadien relevant des arts et des sciences, est tout ce que je suis au milieu de vous à cette devise prise dans le livre divin : « Faites aux autres ce que vous voudriez qu'ils vous fassent à vous-même. » Si la politique peut avoir quelque chose de semblable avec ma manière de voir et de faire, je suis sans le savoir, de cette plitique là. Autrement dit, la politique dans une question purement de science et de mérite. Fédérant donc cette question pureté, à laquelle les esprits peu sérieux pourraient pour protester contre cette nomination, je vais tâcher de démontrer celle

de la science, du mérite du Dr. Crevier et du bienfait qu'il reviendra de cette nomination à la nation canadienne.

(A continuer.)

LE FRANC-PARLEUR

Vendredi, le 18 Mai 1877.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Ceux de nos abonnés qui changent de domicile au premier mai, voudront bien nous faire connaître leur nouvelle résidence au plus tôt, s'ils ne veulent pas subir de retard dans l'envoi du journal.

Avis aux Abonnés.

Les règlements suivants ont été unanimement adoptés par l'Association de la Presse de la Province de Québec :

1°. Après le premier de novembre prochain, 1876, l'abonnement à tous les journaux sera payable strictement d'avance, et aussitôt que le terme pour lequel le journal est payé, sera expiré, l'envoi en sera suspendu à ceux qui n'auront point renouvelé leur abonnement en payant d'avance.

2°. L'abonnement à tous les journaux datera du premier ou du quinze de chaque mois, et les éditeurs pourront, à leur choix, envoyer aux abonnés les numéros en arrière, de manière à donner effet à cette règle.

M. A. Coyras, 1, Rue la Thénierie, à Paris, les seul fermier de nos Annonces Parisiennes. C'est à M. A. Coyras que doivent s'adresser messieurs les Annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Dr. guerre, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, etc.

Aucune Annonce, retrayant directement ou indirectement dans ces diverses catégories, ne sera acceptée par nous en dehors de M. A. Coyras.

Nous sommes autorisé à publier les lettres qui suivent, et nous nous empressons d'en faire part à nos lecteurs, dans l'intérêt des mines du Canada.

St. Jérôme, 16 Mai 1877.

Mon Cher Monsieur,

Je n'ai reçu qu'hier l'humble invitation de M. Rouillard, et des occupations multiples m'ont empêché de me rendre à son désir. Je vous prie de lui faire part de mes excuses.

J'ose espérer que l'assemblée a été un succès. Du Colorado, par la suite des temps, on passera à notre province. C'est dans ce pays étranger que nos mineurs canadiens se forment à l'école pratique de l'exploitation des mines, et ensuite, ils nous reviendront, pour peu que le gouvernement les encourage, forts de leur talent et de leur expérience qu'ils mettront au profit des mines de ce pays.

J'ai écrit en France au sujet de M. Piret. On ne peut trop avoir de preuves pour convaincre les incrédules les plus obstinés.

Je n'avais pas besoin de me soumettre à ce trouble, mais je l'ai fait pour certains esprits qui, ne pouvant se rendre à l'évidence de la raison, seront obligés de se rendre tôt ou tard à l'évidence des faits.

Je vous envoie ces lettres qui parlent d'elles-mêmes plus haut que je ne pourrais le dire et qui attestent que M. Piret fait une faveur au pays en voulant, sur mon instigation, s'y fixer pour plusieurs années.

Je pense qu'avant peu, on regrettera de m'avoir fait une opposition que la bonne foi peut excuser, mais qui ne me donne pas moins pour l'abbate, de travail et d'inquiétude. On a bien assez de difficultés à surmonter par la nature des choses, pourquoi se donner la joie d'en créer pour le plaisir de les détruire ?

Tout à vous, A. LABELLE, PIRE, Mr. A. Ouimet, Montréal.

LAPRUGNE, 21 AVRIL 1877.

Monsieur le curé,

Je m'empresse de répondre à votre lettre honorée touchant Monsieur Piret.

Durant tout son séjour à Laprugne il s'y est conduit de manière à mériter l'estime, le respect et l'affection de tout le monde et ce n'est pas par des actes d'immoralité mais par une conduite régulière, par ses bons conseils et son dévouement à toutes les bonnes œuvres.

Comme ingénieur, je ne suis pas capable de l'apprécier. Mais je peux certifier qu'il passe pour le seul ingénieur qui ait connu la mine de Laprugne ; ce qui me fait croire que ceci est vrai c'est que la compagnie

après deux ans est obligée d'en venir aux idées de Monsieur Piret.

A ceci je dois ajouter que MM. les employés de la mine ne comprennent pas comment Monsieur Piret ait été calomnié de la sorte comme vous me le dites. Veuillez, Monsieur le curé, agréer mes salutations les plus respectueuses.

Votre très humble serviteur. (Signé) MOUSSÉS.

EVÊQUE DE MOULINS. Moulin, 28 Avril 1877.

Vous m'excusez, Monsieur le Curé, de vous avoir fait attendre aussi longtemps ma réponse. Ce n'est pas oublié de l'affaire que vous m'aviez fait l'honneur de me recommander, mais disette de renseignements et difficultés extrême à m'en procurer. M. Pigeon n'est plus de ce monde. Le Curé de la Prugne est nouveau. Je n'étais adressé à un ami qui pendant quelque temps a inspecté les travaux de nos mines ; mais il ne fait plus partie de leur administration et quand il y est entré M. Piret en était sorti. Il a donc écrit à un administrateur plus ancien que lui, mais sa lettre est restée sans réponse. Enfin au bout de quelques jours, il a eu recours à la personne dont je vous envoie la lettre, et qui n'ayant pas connu non plus M. Piret se borne à transcrire le témoignage favorable du Maire de La Brugne.

Je regrette de ne pouvoir vous mieux servir, mais du moins la bonne volonté ne m'a pas fait défaut. Dieu veut bien s'en contenter quand on ne peut lui offrir autre chose. Vous consentirez être aussi indulgent que lui, et me laissez joindre à l'expression de la mienne l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués. (Signé) PIERRE, Evêque de Moulins.

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINÉRAIS DE FRANCE.

Siège social 11, Rue Rovigo, Paris. LAPRUGNE, 17 AVRIL 1877.

MONSIEUR LESURGNE, 11 rue Rovigo Paris.

Je n'avais pas connaissance que M. Piret se soit mal conduit pendant son séjour à Laprugne, néanmoins je n'ai voulu vous écrire avant d'avoir l'opinion du Maire de Laprugne sur M. Piret attendu que les Magistrats sont toujours mieux renseignés qu'un simple particulier et que bien souvent ils connaissent des choses ignorées du public. Eh ! bien, M. Lallier m'a dit qu'il n'avait nullement à se plaindre de M. Piret, qu'il était tout prêt à déclarer que ce M. s'était toujours conduit honorablement, qu'il reconnaissait même que M. Piret avait rendu des services aux gens du pays et que c'est à bon droit qu'il jouit de l'estime d'un bon nombre.

M. Lallier a ajouté qu'il y a près de deux ans on lui avait demandé des renseignements analogues et que c'est par oubli qu'il n'a pas répondu à la lettre. Agréez, Monsieur, mes salutations empressées.

B. MOUSSÉS.

MAYET-DE-MONTAGNE, 19 AVRIL 1877. Monsieur,

Je reçois aujourd'hui votre estimée du 1er Avril et m'empresse d'y répondre. J'ai beaucoup connu M. Piret, pendant son trop court séjour aux mines de Laprugne. Je ne crois pas qu'il me soit nécessaire de parler de sa probité, de son honnêteté, de sa délicatesse : il suffit de le fréquenter pendant quelques heures, quel que soit son rang, pour être sûr de ses bons sentiments.

Pendant sa direction à Laprugne tous les employés, les ouvriers, les pauvres surtout des environs, ont su apprécier et regretter encore son honnêteté et sa généreuse bonté.

Quant à ses capacités comme ingénieur, personne ici n'en doute, c'est lui qui a donné la première impulsion aux mines de Laprugne qui sont aujourd'hui très importantes et donnent d'excellents résultats, et partout à l'Est comme à l'Ouest, on reprend les travaux qu'il avait commencés et que la nouvelle direction avait cru devoir abandonner.

J'ai en outre souvent entendu dire par des hommes très-compétents et notamment par M. Leveillé, Ingénieur des mines de Laprugne, son successeur immédiat, que M. Piret était un homme très-conscientieux et des plus capables.

Puisse mon faible témoignage être utile comme je le désire à l'homme probe que tous ici regrettent comme moi.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités les plus empressées.

R. DRAIFFORD.

Les nouvelles de la guerre.

Voici, en résumé, les nouvelles de la guerre reçues ce matin. Les Roumains fortifient les villes de Kalafat et Giurgevo. Les Turcs fortifient les défils des Balkans ; Abdul Kerim Paacha retire toutes les troupes régulières de la Macédoine et

de l'Albanie et les dirige vers le Danube. La garde nationale maintiendra l'ordre dans les provinces du Sud.

On affirme que les Roumains ont perdu 800 hommes par suite du bombardement de Kalafat et d'Otenitza. Une partie des fortifications de ces deux villes a été détruite par le bombardement.

Les Russes éprouvent beaucoup de difficultés à faire des provisions au théâtre de la guerre.

Les réfugiés chrétiens en Dalmatie meurent de faim.

La canonade entre Olteniz et Turtukai est recommencée. Les Russes construisent des batteries à Gheacet pour arrêter la navigation sur l'un des bras du vieux Danube.

Le programme des Russes est de traverser le Danube en huit endroits différents, et de se diriger sur les Balkans aussi promptement que possible, laissant en Bulgarie des officiers civils devant réorganiser les institutions. Les Roumains doivent se tenir sur la défensive sur leur propre territoire.

La ville de Niesic a été ravitaillée.

Le correspondant du News de Londres, à Jassy, lui communique une nouvelle qui donne une petite idée des troupes roumaines : Il y avait un détachement de soldats roumains stationné à Giurgevo pour surveiller le mouvement des Turcs. Le ministre de la guerre crut que ce serait à propos d'accoutumer ces hommes aux bruits de la guerre ; une nuit il fit sonner l'alarme. Aujourd'hui il regrette amèrement sa témérité. Il a mis huit jours à rassembler ses soldats et il y en a plusieurs qui n'ont pas été retrouvés du tout ; on croit qu'ils courent encore.

On prétend que 16 villages bulgares ont été pillés et brûlés par les Turcs.

Peu de nouvelles de l'Asie. L'insurrection dans le Caucase fait des progrès tous les jours. Un télégramme de Tiflis, ville russe, dit que l'ordre est rétabli dans le district de Terek. Une dépêche de St. Petersburg dit que les Turcs ont bombardé, lundi dernier, la ville de Suchum Kaleh ; les fortifications ont été quelque peu endommagées. Les Turcs ont essayé de débarquer des troupes, mais ils ont été repoussés avec des pertes considérables. Ceci contredit presque entièrement la version turque de ce même engagement.

Une dépêche du Port Saïd dit que la flotte anglaise est à l'ancre en une position qui lui permet de défendre complètement l'entrée du canal de Suez.

Crise ministérielle.

Nouvelle crise ministérielle en France. Cela n'a rien d'étonnant. Le cabinet Simon-Martel, on le sait, n'était pas assez radical pour la chambre des députés, tandis qu'il l'était trop pour le Sénat et au président MacMahon. Il ne pouvait rester debout longtemps ; il est tombé. Voici la dépêche qui nous apprend cette nouvelle : Hier, la chambre des députés ayant voté le rappel de la loi de la presse de 1875, le président MacMahon a écrit à M. Jules Simon lui déclarant qu'il était surpris de voir que ni lui (M. Simon) ni M. Martel n'avaient donné à la chambre des renseignements qui auraient pu empêcher ce vote. La lettre se termine comme suit : « Vu la position prise en cette circonstance par le chef du cabinet, l'on peut naturellement se demander si M. Simon possède encore assez d'influence pour faire valoir ses opinions ; une explication sur ce point est indispensable, car, bien que je ne sois pas, comme vous responsable à la chambre, je suis responsable à la France, et cette responsabilité doit être, aujourd'hui plus que jamais, l'objet de toute mon attention. »

M. Simon a répondu en offrant sa démission disant qu'il avait été indisposé lors de la discussion sur la loi municipale. Dans une entrevue avec M. Simon, le président aurait dit qu'il n'entendait pas aller plus loin à la remorque de la chambre, mais qu'il avait l'intention de revenir à ses anciennes amours et de former un cabinet de membres choisis parmi le Centre droit. J'appartiens à la Droite, s'est écrié le président en terminant. Et moi, s'est exclamé M. Simon, à la Gauche. Après quoi ils se sont séparés.

En conséquence de l'action de M. Simon, tous les ministres ont décidé de donner leur démission.

Une réunion des membres de la Gauche a eu lieu et une résolution a été unanimement adoptée, déclarant que nul cabinet n'aurait la confiance de la Chambre s'il n'était décidé à gouverner suivant les principes républicains.

On essayera de former un nouveau cabinet aujourd'hui. Si l'on ne réussit pas, la chambre sera prorogée pour un mois, laquelle prorogation sera peut-être suivie de la dissolution. La consternation est grande ; l'on se croit à la veille d'une révolution.

Une autre dépêche dit que M. le duc d'Audiffret Pasquier a refusé de former un cabinet. — Canadien.

La Société St. Jean-Baptiste.

La seconde assemblée générale de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal a eu lieu lundi dernier au Cabinet de Lecture Paroissial, sous la présidence de M. le Dr. Rottot.

Voici la liste des nouveaux officiers, qui a été complétée à cette assemblée :

Président : J. P. Rottot, Ecuyer, M.D. 1er Vice-Président : Jos. Laramée, Eer. 2e. Vice-Président : R. Thibodeau, Eer. Secrétaire-Archiviste : A. Gélinas, Eer., avocat.

Secrétaire Correspondant : A. D. Lacroix, Eer. Secrétaire-Trésorier : Jér. Perrault, Eer.

Commissaire-Ordonnateur : E. P. Lachapelle, Eer., M.D.

La société s'est occupée dans cette réunion de l'organisation de la fête nationale du 24 Juin prochain.

Le tirage au sort des sections pour la procession a donné le résultat suivant :

Professions libérales.—Les Notaires—Les Médecins—Le Barreau—Les Instituteurs—Les Beaux-Arts.

Le Commerce.—Les Epiciers—Les Marchands de gros—Les Marchands de Nouveautés—Les Marchands de Faïence—Les Commis-Marchands.

Les Arts et Métiers.—Les Boulangers—Les Bouchers—Les Ferblantiers et Plombiers—Les Tailleurs de pierre—Les Typographes—Les Carrossiers—Les Travailleurs en Fer—Les Orfèvres—Les Peintres—Les Meubliers—Les Briquetiers—Les Menuisiers et Charpentiers—Les Marchands de cuir.

La prochaine assemblée générale aura lieu lundi, le 28 Mai. Tous les membres sont priés de s'y rendre.

Il y aura aussi lundi, 21 courant, une réunion du conseil et du comité d'organisation à la salle St. Jacques, coin des rues St. Denis et Ste. Catherine.

Nouvelle Compagnie.

Plusieurs capitalistes, principalement des canadiens-français, se sont réunis jeudi après-midi au No. 317 rue Notre-Dame à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle compagnie pour faire l'exploitation des mines et le commerce de banque, sous la raison sociale de J. B. Rouillard et Cie. La compagnie aura ses bureaux à l'adresse sus-mentionnée. Un autre objet de la réunion était de réunir les fonds nécessaires pour construire des moulins à broyer afin d'utiliser les minéraux de la compagnie dite « Belt Mining Co. » dont les propriétés sont dans Boulder County, Colorado. MM. J. B. Rouillard et A. Ouimet, membres de la compagnie, ont expliqué qu'il y a, en Canada, des mines aussi avantageuses que celles de la Côte du Pacifique et qui ne demandent que l'exploitation. Ils ont exprimé le désir de voir opérer des changements dans la législation canadienne au sujet des mines.

Les mines appartenant à la compagnie sont au nombre de trois, dans Boulder County, Colorado, et intersèchent 72 fions. Le minerai du 1er filon a été essayé à la monnaie de Denver et a donné un rendement de \$182,65, en or, par tonne de 2,000 livres. L'objet de la compagnie est d'exploiter ces trois mines et de donner aussi le plus de développement possible à l'exploitation des mines canadiennes. Après l'assemblée un lunch magnifique a été servi dans une des salles de la nouvelle compagnie, ou a bu à la santé de MM. J. B. Rouillard, A. Ouimet, P. L. Duvert et F. Picard. On augure très-favorablement de l'avenir de cette nouvelle compagnie Canadienne. — Minerve.

De Tout et Partout.

Les autorités militaires impériales ont prié le Séminaire de Québec de faire jointre en couleur foncée le mur qui entoure le grand jardin et la cour du jeu de paume, de manière à rendre le repart moins apparent à l'ennemi, advenant une guerre. Le Séminaire a donné immédiatement des ordres à cet effet. Le mur en question sera peint de la même couleur que la façade de l'Université.

On dit qu'une batterie masquée va être placée dans le jardin du gouvernement et le long du cap qui fait face au fleuve.

Les quartier-généraux de la police provinciale à Québec ont été établis au magasin militaire adjoignant l'hôtel du gouvernement, rue St. Louis. C'est là que devront être adressées toutes les communications au commissaire ou au surintendant.

—L'Événement est entré hier dans sa onzième année d'existence.

—Le Grand-Trône émet des billets de retour de St. Hyacinthe à Montréal pour le prix de \$1.60 durant cette semaine, pour permettre au public d'assister aux représentations de Jeanne d'Arc.

—D'après des documents que publie le Courrier de St. Hyacinthe, l'origine de la paroisse de St. Hyacinthe est antérieure à 1777, contrairement à ce qu'on avait d'a-

bord annoncé, et il n'y aura pas lieu cette année d'en chômer le centenaire.

Mais en 1880, dans trois ans d'ici, la ville de St. Hyacinthe pourra chômer le centième anniversaire de sa fondation, car c'est en 1780 que fut transporté du rapide plat ici l'établissement curial, d'après le rapport qu'en avait fait cinq ans auparavant le Révd. Père Germain à l'Evêque de Québec.

VOL AUDACIEUX.—Un vol des plus audacieux a été commis lundi après-midi, vers les cinq heures, dans l'église catholique de la Côte-des-Neiges. Un individu de haute taille entra dans la chapelle, qui malheureusement était déserte dans le moment, et dérocha une pendule qui se trouvait près de l'autel. Après quoi il la mit sous son bras, et traversa tranquillement le village, se dirigeant vers le Mile End. Il faut avouer que ce malfaiteur ne manquait pas de sang-froid.

ECROULEMENT.—L'accident arrivé ces derniers jours au Post Office de New-York vient de se répéter sur une plus grande échelle et en faisant un plus grand nombre de victimes, à Rockford (Illinois). Un entrepreneur de bâtiment, nommé Richardson, travaillait depuis le commencement de 1876 à l'édification de la Court House de Winnibog county. Ce monument d'ordre composite, quoique non achevé, était déjà l'orgueil de la petite cité, il avait deux pavillons, et au-dessus de l'entrée centrale un dôme élevé de 119 pieds au-dessus du sol. Le dôme avait pour support, par devant les murs de façade, par derrière deux colonnes de fer reposant elles-mêmes sur une muraille d'une trentaine de pieds de haut. L'édifice n'était pas encore recouvert de sa toiture. Vendredi, vingt à vingt-cinq ouvriers étaient sur un échafaudage près du faite du bâtiment, travaillant à la pose d'une corniche. Le nommé Timothy Flanagan achevait de placer la clef de la voûte dans le dôme, quand le voyant osciller, il a fait un bond hors de la plateforme pour essayer de s'accrocher aux cordes d'une grue installée en face, mais il les a manquées et a été précipité d'une hauteur de près de 120 pieds sur le sol. En même temps le dôme, les colonnes de support, le mur qui leur servait d'appui et les autres murailles intérieures se sont écroulés avec fracas, entraînant l'échafaudage et les ouvriers qui étaient dessus.

Le nuage de poussière soulevé par l'écroulement n'était pas encore dissipé que des hommes hardis commençaient à déblayer le monceau de ruines de dessous lesquelles on entendait les cris déchirants des victimes. L'œuvre était pleine de péril, car la portion de l'édifice restée debout menaçait de s'écrouler à chaque minute.

Les blessés dont suivent les noms ont été retirés :

A. Lucas, mécanicien, une jambe brisée et lésions internes.—T. Hayes, mécanicien, lésions internes.—William McInnes, une jambe brisée, un coude démis, le cuir chevelu partiellement emporté.—F. Eck, blessures nécessairement mortelles.—George Smith, peu d'espoir de guérison.—Hugh Eldreds, contusions à une jambe et au visage.—Linholm, dont la mort était attendue d'une minute à l'autre.—A. Baldahl, blessures probablement mortelles.—H. Ames, très grièvement blessé à la tête.—Benjamin Brown, simples contusions.—I. Aiah Donnelly, profondes blessures à la tête.—Cicero Harris, une cuisse contusionnée.—C. Harris, une jambe broyée, condition désespérée.

On a aussi retiré les corps de quatre ouvriers tués sur le champ, savoir : A. Haugh, J. Piper, George Gloss et Timothy Langan. Quatre autres étaient encore sous les ruines avant hier soir, très probablement tués, Frederick Haugh, H. Hollendeck, J. Warren et J. Lawson. Il faut ajouter à la liste des victimes Flanagan, comme il est dit plus haut, et il est malheureusement presque certain que ce n'est pas tout.

On annonce qu'il y aura une investigation de coroner sérieuse. La cause du désastre ne fait pas l'ombre d'un doute ; les constructeurs, plus préoccupés de réaliser un gros bénéfice que de faire un ouvrage solide, avaient bâti des murs bien insuffisants pour le poids à supporter. Ce que le jury aura à déterminer, c'est la responsabilité, que le surintendant, l'architecte et l'entrepreneur se rejettent mutuellement les uns sur les autres.

Une souscription a été ouverte pour les familles des victimes.

La perte matérielle est d'environ \$65,000.—Courrier des Etats-Unis.

VOL ET SUICIDE.— Dans la matinée d'hier, un vieil Indien de Caughnawaga vint avertir le batelier Joe Vincent qu'il avait rencontré un Norvégien, descendant le fleuve dans une chaloupe lourdement chargée de câbles et de poulies. Comme en guise de voile, il avait une couverture de laine, maintenue par deux rames, le sage Indien soupçonnait qu'il n'était pas parfaitement en règle avec la justice.

Joe avertit aussitôt un agent de la police riveraine auquel il donna une embarcation conduite par deux de ses hommes.

La poursuite commença, et en arrivant aux îles de Boucherville, la chaloupe en question se dessina. Se voyant poursuivi, l'individu qui le montait se réfugia sur la petite île St. Joseph, où il fut bientôt rejoint par l'agent et les deux canotiers. Il essaya de leur échapper en courant de toute la vitesse de ses jambes, mais se voyant serré de près, il se précipita résolument à l'eau et se noya, sans qu'il fut possible de lui porter secours.

La chaloupe qu'il avait abandonnée à la dérive contenait une partie des câbles et des poulies volés au préjudice de MM. Whitney et Boyd, entrepreneurs de la section 4 du canal Lachine.

Tous les efforts tentés pour retrouver le corps du malheureux sont demeurés sans résultats.

### MAISON NOTRE-DAME.

### MM. E. MATHIEU & FRÈRE

Ayant fait l'acquisition du Fonds de Banque-Route d'Épicerie de M. VICTOR TRUDEL, ont transporté leur établissement au magasin occupé par ce dernier.

**No. 77, Rue Notre-Dame,**

Porte voisine du D. Picault, presque vis-à-vis leur ancien magasin.

Où l'on trouve en magasin un assortiment de vins et varié d'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, etc., de première qualité, vendu à prix réduits.

VIN DE MESSIE importé spécialement pour le clergé avec la bienveillante autorisation de Sa Grandeur Mgr. de Montréal.

15 Mai 1877. —51

### ATTAQUES D'ÉPILEPSIE

GUÉRISONS pour toujours—pas de blague—on faisant usage des célèbres Poudres du Dr. Goutard, pour les attaques d'épilepsie. Pour convaincre les patients de l'efficacité de ces Poudres, nous enverrons par la maille, POSTAGE PAYÉ, UNE BOITE DE CÉS POUSSIÈRES POUR ESSAI. Comme le Dr. Goutard est le seul médecin qui ait fait une étude spéciale sur ce sujet et comme nous avons vu des milliers de guérisons opérées au moyen de ces Poudres, nous garantissons une guérison pour toujours dans chaque cas, ou nous nous engageons de remettre tout l'argent. Toutes personnes qui souffrent de cette terrible maladie devraient s'empresser d'essayer ces Poudres afin d'en constater l'efficacité. Prix, pour grande boîte, \$3.00 ou quatre boîtes pour \$10.00, expédies par la maille à l'importeur quelle place des États-Unis et du Canada, ou par express. Adresse :

**ASH & ROBBINS**  
360, RUE FULTON, BROOKLYN, N.-Y.

### CONSOMPTION

Positivement Guérie,

Toutes personnes souffrant de cette maladie qui désirent être guéries, devraient essayer les célèbres poudres pour la consommation du Dr. KISSNER.

Ces poudres sont la seule préparation qui guérissent la consommation et toutes les maladies de la gorge et des poumons. En effet, notre confiance en l'efficacité de ce remède est tellement grande que nous nous engageons à en envoyer une boîte gratis à quiconque désirerait en faire l'essai.

Nous ne désirons pas avoir votre argent avant que vous soyez parfaitement satisfait de leur efficacité. Si votre vie n'est pas conservée, ne tardez pas d'essayer ces Poudres, car elles vous guériront certainement.

Prix, pour une grande boîte, \$3.00, envoyée par la maille dans l'importeur quelle place des États-Unis et du Canada sur la réception du prix d'achat. Adresse :

**ASH & ROBBINS,**  
360, RUE FULTON, BROOKLYN, N.-Y.  
15 mai 1877. —51

No. 928, Province de Québec, COUR DE CIRCUIT. District de Montréal.

EMILE LEFORT, Demandeur.

vs. CHARLES A. VIRIQUÉ, et al, Défendeur.

Le vingt-huitième jour de Mai mil huit cent soixante et dix-sept à huit heures du soir, en la Cité de Montréal au domicile de l'un des dits Défendeurs, 118, rue St. Elizabeth, seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur, et pour argent comptant, tous ses biens meubles saisis en cette cause, savoir: bureau, commodes, cadres, etc.

Montréal, le 10 Mai 1877.

NOEL FOY, H.C.S. —51

### COUR SUPERIEURE.

CANADA: Province de Québec, District de Montréal.

Dame ESTHER LAURENT, de la cité et du District de Montréal, épouse de JOSEPH BRUNET, défendeur, du m. me. lieu, judiciairement autorisée à ester en justice.

et Demanderesse,

Le dit JOSEPH BRUNET, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause rapportable le 21 Mai courant.

Montréal, ce 7 Mai, 1877.

ROY & BOUTHILLIER, Avocats de la Demanderesse. 518—10

### ARGENT A PRETER

\$25,000

A PRETER

Sur 1ère Hypothèque.

### P. PICOTTE,

Agent d'Assurance et d'Immubles,

180, Rue St. Jacques et 21, Rue St. Louis, Côteau St. Louis, Montréal, 17 Avril 1877. —51

### LIGNE DIRECTE BOSTON ET MONTREAL.

Route la plus directe par la ligne du Central Vermont.

ARRANGEMENTS D'ETE, COMMENCANT LE 29 MAI 1876.

L'EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 9.45 hrs. a.m., arrivant à Boston via Lowell à 9.45 hrs. p.m.

TRAIN pour Waterloo de Montréal à 2.45 hrs. p.m.

EXPRESS DE NUIT de Montréal à 3.00 hrs. p.m., pour Boston via Lowell, Lawrence ou Hingham; aussi pour New York via Springfield ou Troy, arrivant à Boston à 7.15 hrs. a.m. et à New-York via Troy à 7.00 hrs. a.m., et via Springfield à 12.30 p.m.

TRAINS POUR LE NORD et L'OUEST

EXPRESS DE JOUR de Boston via Lowell à 8 hrs. a.m., de Troy, à 8.30 hrs. a.m., arrivant à Montréal à 4.20 hrs. p.m.

EXPRESS-Quitté Troy, N. Y. à 8.30 a.m. arrivant à Montréal à 7.00 p.m. Ce train se relie à Troy avec le Fast Mail Train, quittant New-York à 1 heure du soir matin.

EXPRESS DE NUIT de Boston à 6 hrs. p.m. via Lowell et New-York à 3 heures p.m., via Springfield, et via Troy, à 1.00 p.m., arrivant à Montréal à 8.45 hrs. a.m.

Les chars dorciors Pullman sont attachés au train express de nuit entre Montréal et Boston et Montréal et Springfield, et des chars dorciors de Wagner entre St. Albans et New York via Troy.

Des chars salons de Pullman sur les trains express de jour entre Montréal et Boston.

Pour les billets et conditions de fret, s'adresser au bureau du Central Vermont, 136, Rue St. Jacques.

J. W. HOBART, Surint. Genl. —3

### LE LAIT DE MARIÈSE DE PHIL LI'S

est une préparation que nous soumettons au jugement éclairé du public. Etant liquide et libre d'acide carbonique, il est clair et évident qu'elle seule a le droit d'être considérée comme la Magnésie exclusive à user dans le traitement des malades. Son goût agréable et sa suavité semblable à celle du lait, la rendent très-précieuse pour les enfants et dans les dérangements des organes digestifs des adultes. A vendre chez tous les Pharmaciens.

### COUR SUPERIEURE.

No. 776, Province de Québec, District de Montréal.

Avant que les présentes soient données, que DAME MARCELINE LEBEAU, de la cité de Montréal, a été leur, poursuivi son mari, ELIE ARCHAULT, entrepreneur menuisier, en séparation de biens.

Montréal, 6 Mars 1877.

BEATRICE & SARRASIN, Avocats de la Demanderesse. —33

CANADA: Province de Québec, District de Montréal.

Dame JULIE FOURNIER, de la paroisse de Chamblay, dans le district de Montréal, épouse de JOSEPH ANTOINE MAURICE, du m. me. lieu, autorisée en justice à l'effet des présentes.

et Demanderesse,

Le dit JOSEPH ANTOINE MAURICE, du m. me. lieu, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

Montréal, 27 février 1877.

BOURGOUIN & LACOSTE, Avocats de la Demanderesse. —32

### MÈRE'S SAUVEZ VOS ENFANTS!

Le remède le plus efficace pour la destruction des Vers qui sont encore connus sont

### LES PASTILLES À VERS VÉGÉTALES DE DEVINS

Admises et recommandées par la Faculté Médicale comme Spécifique pour tous les cas de vers intestinaux.

1877 1877

### GRAINES DE FLEURS et de JARDINS

Nous venons de recevoir nos Graines des meilleurs cultivateurs d'Europe et de l'Amérique.

### Graines de Gros Oignons Rouge s.

Nous avons pris le plus grand soin possible en choisissant notre graine de gros oignons rouges et nous sommes certains de donner entière satisfaction à nos pratiques, comme le certificat suivant le montre :

M.M. Devins & Bolton,

Des 600 graines de gros oignons rouges prises de votre provision, 540 ont produit. On ne peut désirer une meilleure preuve de la pureté et de la fraîcheur de votre graine.

LOUIS KERSSE, jardinier. JOSEPH GUILBAULT, assist. do. Jardin d'hiver, Carré Viger Montréal.

Nous offrons aussi en vente aux cultivateurs et aux sociétés d'agriculture, des Graines de Mil et toutes espèces de Graines de Tréfle, en gros et en détail.

DEVINS & BOLTON, Voisin du Palais de Justice, Montréal. 6 Mars 1877. —33

### MEDECINES.

### AUCUN TONIQUE

n'a été aussi hautement apprécié par ceux qui souffrent de la Dyspepsie que le

### VIN DE QUININE DE CAMPBELL,

et aucune Médecine de nos jours a obtenu un Succès Semblable, agissant principalement sur cet organe le plus important du système que l'on appelle

### "L'ESTOMAC."

Ce remède est d'une valeur inappréciable dans les cas où la digestion est lente, l'appétit faible et irrégulier, ainsi que dans ceux de décongestion et quand le manque d'énergie vitale se fait sentir.

Des milliers de personnes peuvent attester que c'est sans contredit la meilleure

Médecine Tonique du Siècle. Evitez les contrefaçons et rappelez-vous que le

Vin de Quinine de Campbell est le seul qui soit original et réel.

En vente chez Gravel & frères, coin des rues St. Laurent et Craig. J. q. n. —13

### AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES

POUR LA REPRISE DES COURS ÉLÉMENTAIRES.

### PREMIÈRE MISE EN VENTE DES INTÉRESSANTS LIVRES DE LECTURE DE M. A. N. MONTPETIT.

Adoptée par le Conseil de l'Instruction Publique dans le concours de 1874. Seule Série approuvée par le conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec, par S. G. l'Archevêque de Québec et par N. S. les évêques du Canada.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, d'environ 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.20.

LE DEUXIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, 240 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.80.

LE TROISIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18 de 320 pages, texte encadré, illustré de 56 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.40.

LES QUATRIÈME ET CINQUIÈME LIVRES seront mis en vente dans le courant de l'année 1876.

NOUVELLE METHODE POUR APPRENDRE A BIEN LIRE—nouvelle édition complètement revue et augmentée, par F. E. Juneau, inspecteur d'écoles, vol. format in-12 de 96 pages, texte encadré, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50.

NOUVEAU TRAITE ELEMENTAIRE D'ARITHÉTIQUE A L'USAGE DES ÉCOLES—Deuxième édition, complètement revue et augmentée par L. H. Bellet, instituteur, vol. format in-12 de 180 pages, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.50.

NOUVELLE METHODE D'ÉCRITURE THÉORIQUE ET PRATIQUE, approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique, cette méthode comprend une série de sept cahiers gradués de 24 pages chaque, la doz. \$0.80.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA, comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, l'île du Prince-Édouard, l'Arctique et une partie des États-Unis. TEXTE EN FRANÇAIS, format 20 par 28 pouces, coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.50.

NOUVEL ABREGE DE GEOGRAPHIE MODERNE, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé La Gauthier, vol. in-12 cartonné, la doz. \$4.00.

ÉLÉMENTS DE GEOGRAPHIE MODERNE, à l'usage des écoles élémentaires; nouvelle édition avec questionnaire, vol. in-12, cartonné, la doz. \$1.20.

En vente chez J. B. ROLLAND & FILS, Éditeurs-Propriétaires.

Et chez les Libraires et les principaux marchands.

### AUX CLERGS ET AUX COMMUNAUTÉS.

Nous avons constamment en main :

Cire Blanche, Paraffine, Blanc de Baleine, Huile d'Olive d'une qualité supérieure pour les Autels, Veilleuses de toutes sortes,

Encens à la boîte ou à la livre. Et nous sommes prêts à remplir toutes commandes que nous recevrons, et à les expédier sans délai, au plus bas prix possible.

### DEVINS & BOLTON, Pharmaciens

Voisin du Palais de Justice, Montréal.

### EAU MINÉRALE NATURELLE VICHY

Source de l'État. — Applications en médecine :

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement de la veine et de la rate, obstructions vésicales, calculs biliaires, etc.

HÔPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, insappétence, gastralgie, dyspepsie.

GRANDS-BAINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

Administration de la Compagnie concessionnaire: PARIS, 25, boulevard Montmartre. EXIGER

LE NOM DE LA SOURCE sur la capsule.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos agents pour la vente des Eaux de Vichy en Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables eaux des Sources de Vichy à \$3.00 la douzaine.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. La Société ci-dessus existant entre les soussignés pour le commerce de Cur, Peaux vertes, etc., sous le nom et raison de Charbonneau, Gourdeau & Cie, a été dissoute de consentement mutuel, le 25 Avril 1877. (Signé) LÉONARD L. CHARBONNEAU, FÉLIX GOURDEAU. Montréal, 11 Mai 1877.

### NOUVELLE ANNONCE.

Fabrication Mécanique Brevetée s. g. d. g. Marque de Fabrique Déposée.

### PAPIER RIGOLLOT

ou Moutarde en Feuilles

POUR SYNAPISMES

Adopté par les hôpitaux de Paris, par les ambulances et hôpitaux militaires, par la marine nationale française et par la marine royale anglaise.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DU HAVRE, 1868.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION DE PARIS, 1872.

MÉDAILLE DE BRONZE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE TRIESTE, 1871

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1872.

DIPLOME D'HONNEUR A L'EXPOSITION MARITIME DE PARIS, 1875.

Sous le nom de Moutarde en feuilles, j'ai innové une forme nouvelle de sinapismes qui supprime tous les inconvénients attachés à l'emploi de la farine de moutarde en cataplasme.

Au lieu des opérations multiples, désagréables et dispendieuses que nécessite l'application d'un sinapisme par la méthode ordinaire, il suffit de mouiller une de ces feuilles en la plongeant dans l'eau ordinaire pendant une demi minute, et de l'appliquer ensuite sur la peau, pour obtenir le même effet qu'avec un cataplasme de moutarde. On évite ainsi de salir les linges, d'incommoder le malade et son entourage par l'odeur désagréable et la vapeur aigre qui s'exhalent du cataplasme.

Voici, d'ailleurs, en quels termes les maîtres de la science caractérisent cette nouvelle forme de sinapisme. Je leur laisse la parole, ne voulant pas faire moi-même l'éloge de mon invention.

P. RIGOLLOT, Ancien interne des hôpitaux, lauréat de l'École de Pharmacie, 24, avenue Victoria, Paris.

Conservé à la poudre de Moutarde toutes ses propriétés, obtient en peu d'instants, avec facilité, un effet décisif, avec la moindre quantité possible de médicaments, voilà les problèmes que M. Rigollet a résolus de la manière la plus heureuse: aussi, son Sinapisme en feuilles se répandra-t-il dans toutes les familles car la résolution rapide qu'on obtient ainsi est une indication d'urgence dont l'opportunité se rencontre dans bien des maladies, etc.

A. BOUCHARDA, Professeur d'hygiène de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine. (Annuaire de Thérapeutique.—1868, page 204.)

Sous le nom de Moutarde en feuilles, M. Rigollet a introduit dans la thérapeutique des sinapismes extrêmement actifs et très commodes, dont l'usage a été adopté dans les hôpitaux de Paris etc.

REGNAULD, Professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux. (Traité de Pharmacie théorique et pratique, de Soubeiran, 6e édition, page 676.)

Le précédent Annuaire a fait connaître un des premiers cette ingénieuse invention (la moutarde en feuilles de Paul Rigollet), dont l'apparition était toute récente, et nous lui prédisions des succès qui ne font jamais défaut aux choses utiles, au progrès véritable.

Nous y revenons après un an d'épreuves thérapeutiques, pour constater que le nouveau Sinapisme a pleinement réussi. Le corps médical tout entier l'a accueilli avec une faveur unanime.

Les inventions réellement bonnes sont si rares pour le temps présent, qu'on ne s'étonnera pas de nous voir faire à celle qui a été notre première promesse favorable par un an d'heureuses expériences.

PARISSEL, Ancien préparateur de l'École de Pharmacie de Paris, etc. (Annuaire pharmaceutique, 1869, page 239.)

### OBSERVATION IMPORTANTE.

Le Papier Rigollet a une qualité précieuse dans les cas graves, celle d'agir de suite. C'est un médicament sérieux. Pour les enfants et les personnes délicates ou nerveuses, on a un moyen très simple de graduer à volonté, et suivant l'impressionabilité du sujet, l'action du sinapisme, en interposant, suivant le cas, deux ou trois feuilles de Papier buvard mouillé, entre le sinapisme et la peau. Un vieillard lingo fin mouillé (percale ou jaconas) remplit le même office que le papier buvard.

Pour la Vente en gros : 24, Avenue Victoria, 24, a Paris.

Pour la vente au détail : Dans toutes les Pharmacies.

AGENT POUR LE CANADA : A. DELAU, Montréal, 223, Rue McGill.

### ORNEMENTS D'ÉGLISES, ETC.

### MAISON CANADIENNE D'Ornements d'Églises!

BRODERIE et CHASUBLERIE 270 Bronze et Orfèvrerie pour ÉGLISES

### Rue Notre-Dame, Montreal.

AGENTS GÉNÉRAUX Pour la Maison FROC, ROBERT & FILS FRANCE POUR LA Statuaire Religieuse Chemins-Croix, etc.

AGENTS GÉNÉRAUX Pour les Célèbres HARMONIUMS-ORGUES POUR Églises et Salons De la Fabrique SHONINGER.



### COUTU & LANCTOT

Constamment en Magasin VAN DE MESSIE, analysé et spécialement recommandé par les Autorités Ecclésiastiques.

Huile d'Olive de première qualité, Veilleuses et Flottants de toutes sortes, Cierges, Bougies, Encens, Mérimos à Soutane, Ceintures, laine ou soie, Barettes, etc.

Pour Communautés.—Un assortiment complet de Sacs Noir, Blanc et Violet. Pour Collèges.—Draps, Casquettes et Ceintures bleues ou vertes pour Ecclésiastiques Coton et Toile à Draps, Couvertures de Lits, etc., etc.

Nous avons l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé, les Communautés Religieuses et le public que nous avons conclu des arrangements pour la représentation de la célèbre maison SHONINGER pour leurs HARMONIUMS-ORGUES.

Ce nouvel article ajouté à notre commerce d'ORNEMENTS D'ÉGLISES, n'augmentant pas nos dépenses, nous pouvons pour cette raison les vendre de 30 à 50 par cent meilleur marché qu'ailleurs.

Avant d'accepter cette agence, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour nous assurer que ces instruments sont les mieux finis de tous ceux qui sont offerts en vente, nous en avons déjà plusieurs de prêts qui donnent une bonne satisfaction.

Des catalogues illustrés seront envoyés sur demande. L'emballage pour chaque instrument ne coûte rien. Pour autres informations s'adresser à

COUTU & LANCTOT, 270, Rue Notre-Dame, Montreal —50

20 Juillet 1876.

### EAU du Dr A. HOLTZ

COLORATION DES CHEVEUX

L'Eau du Dr Holtz est une composition essentiellement végétale, dont l'usage est d'une innocuité parfaite. Grâce à cette propriété qui la rend sans rivale, l'Eau du Dr Holtz ne présente jamais l'inconvénient d'imprimer aux cheveux ces teintes exagérées et de mauvais goût que donnent la plupart des autres préparations.

Guidé par ses connaissances spéciales et de sérieuses expériences chimiques, le Dr Holtz est arrivé à la découverte des plantes les plus riches en sucs tinctoriaux, balsamiques et curatifs; et c'est ainsi qu'il est parvenu à composer une eau qu'on peut appeler le régénérateur par excellence de la chevelure.

Dépôt Général à Paris : V<sup>o</sup> HOLTZ 12, RUE PAPILLON, 12

### OPPRESSIONS ASTHMES NÉURALGIES TOUX, RHUMES CATARRHES

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la Poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes respiratoires.

Exiger cette signature sur chaque Cigarette. PARIS, Vente en gros, J. ESPIC, 128, rue Saint-Lazare. A. DELAU, agent, 7<sup>e</sup> Gill Street, 225, à Montréal. — J. E. BURKE, à Québec.

### POUDRE DE LUGO

aujourd'hui connue sous le nom de QUINQUINA dont les propriétés fébrifuges furent découvertes par les missionnaires Jésuites du Pérou, possède des vertus et qualités reconnues par plusieurs principaux médecins de la Puisseance.

Sous le pontificat de Urbain VII, le cardinal de Lugo importa à Rome cette poudre merveilleuse qui donna des résultats plus consolants.—Depuis sa découverte et ses heureux résultats, cet article est en vogue dans tous les pays du monde.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA
CAPITAL, 1,000,000

BUREAU PRINCIPAL..... OTTAWA
Président, L'Hon. JAMES SKEAD. | Secrétaire, JAMES BLACKBURN,



DIRECTEURS A MONTREAL:
JOHN S. HALL, Ecr. Maire, Rivière St. Pierre
L'ECHEVIN NELSON, H. A. NELSON & Fils

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU ET LA Foudre.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées, les Églises, les Couvents et les Bâtiments de semblable nature. Aussi leur compte n'

G. H. PATTERSON, Agent-Général
97, RUE S. JACQUES, Coin de la Place d'Armes.

Dr. M. F. E. VAI OIS, Inspecteur,
15 Mai. aa-44

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.

186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Capital, - - - - - \$1,000,000.

Elle Assure les Fermes et les Résidences Privées.

AVANTAGES OFFERTS:

La compagnie est limitée par sa Charte et n'assure rien de plus hasardeux que les Résidences et les Propriétés des Cultivateurs.



OFFICIERS:

WM. ANGUS, Président.
A. DESJARDINS, M. P., Vice-Président.

Les personnes désirant s'assurer à cette compagnie doivent s'adresser aux agents des compagnies rivales, qui prétendent que la compagnie qu'ils représentent est la meilleure.

"COMPAGNIE D'ASSURANCE "NATIONALE."

(INCORPORÉE PAR ACTE SPÉCIAL DU GOUVERNEMENT.)

CAPITAL - - - - - \$2,000,000

AVEC POUVOIR D'AUGMENTER JUSQU'A \$5,000,000.

ACTIONS: \$100 CHAQUE.

BUREAU PRINCIPAL, 186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

PRESIDENT—ALEX. W. OGILVIE, Ecr., M.P.P.
1er VICE-PRESIDENT—WILLIAM ANGUS, Ecr.
2nd VICE-PRESIDENT—EDWARD H. GOFF, Ecr.

DIRECTEURS:

ALEX. OGILVIE, Ecr., M. P. P.
WILLIAM ANGUS, Ecr.
EDWARD H. GOFF, Ecr.
DAVID SINCLAIR, Ecr.
JOHN MCGAUVYRAN, Ecr., M. P. P.

BANQUIERS:

BANQUE D'ECHANGE DU CANADA

PROSPECTUS.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montréal a été incorporée en vertu d'un acte passé à la dernière session du Parlement de la Puissance dans le but de s'occuper des affaires d'assurance.

EDWARD H. GOFF, Administrateur pro-tem.

ORNEMENTS D'EGLISES—LOTTERIE, ETC.

MANUFACTURE FRANCAISE D'Ornements d'Eglises

220, Rue Notre-Dame, Montreal.

COULAZOU & BEULLAC

Dépôt de Statues et Vitreaux des Etablissements Artistiques de Bar-le-Duc (France), approuvés par Notre Saint Père le Pape Pie IX, bref du 5 Mai 1865.

ATELIER DE

Peinture et de Decoration Religieuse

DANS LES DEPENDANCES DE L'ETABLISSEMENT.

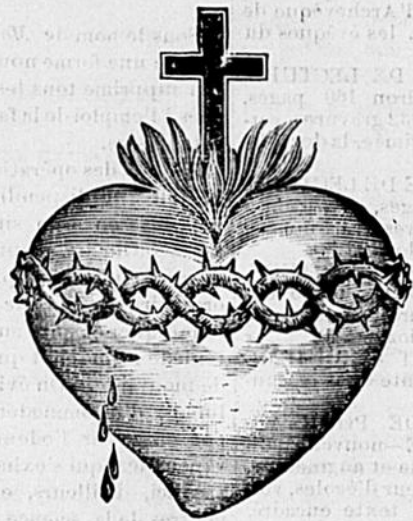
Succursales: Lyon, Paris, Metz, Bruxelles, Londres et Montréal.

Médailles d'or lre classe pour les broderies, bronzes et orfèvrerie d'Eglise aux expositions de Marseilles, Montpellier et Nîmes.

Pour les vitreaux et statues religieuses, grandes médailles d'excellence aux expositions universelles de Paris, Londres, Dublin et Saragosse, médailles d'or aux expositions des beaux arts Paris et Bruxelles.

Grand prix d'honneur pour les vitreaux d'église, Rome 1870, 1er prix pour la statuairie religieuse Rome 1870.

Toutes les demandes doivent être adressées à M. R. BEULLAC, directeur de la Succursale de Montréal, 220, Rue Notre-Dame. Montréal, 23 juin 1876.



Grande Loterie du Sacré-Coeur

Cette Loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Coeur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Ouimet, de L. A. Jetté, M. P. R. A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Laroque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance et de Michel Stewart, Ecrs., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE.

Table listing lottery prizes: 1 Bourse en or de \$10,000.00, 1 do do 2,000.00, 1 do do 1,000.00, 1 do do 500.00, 5 do do 100.00, 5 do do 50.00, 25 do do 10.00, 500 lots à bâtir, valeur moyenne 500.00, 20 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or 24.00, 20 ciboires, do do 20.00, 8 calices, do do 18.00, 2 encensoirs, do do 6.00, 2 ostensoirs, do do 32.00, 2 paires de burettes do do 6.00, 2 garnitures d'autel do do 30.00, 200 objets do do 3.00, 1000 do do 2.00, 2000 do do 1.00, 1 bénitier do do 4.00. Total \$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Le jour du tirage est fixé au quinze Août 1877. Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix. Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Coehue, Ecr., Directeur-Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Coeur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Prix du Billet: \$1.00
Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant: F. X. COEHUE, No. 256 rue Notre-Dame, Montréal. 28 Juin 1876. jno-53

AUX RENTIERS!

Une personne respectable, ayant un petit capital à offrir et pour lequel on lui donnerait des sûretés, trouverait, dans une belle campagne, à vivre confortablement à la fortune du pot. S'adresser à ce bureau.

A VENDRE

CE BUREAU:

BLANCS de LICENCES

POUR LA CAMPAGNE
Blancs de Licence pour Auberge
Blancs de Licence pour Epicer

A VENDRE!

AUX IMPRIMEURS et RELEURS

MAGNIFIQUE

MACHINE A COUPER LE PAPIER

(A la main)
De la célèbre Manufacture de Hec.

Cette Machine, qui a coûté \$80.00, est en parfait ordre, et n'est vendue que pour faire place à une machine marquant à la vapeur.

On peut la voir fonctionner à ce bureau, où elle est en vente.

En Vente à ce Bureau:

MANDAMENT

DE MGR. IGNACE BOURGET,
disposé en tableau de manière à être conservé par les familles catholiques de ce diocèse.

FERRONNERIES

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU IMPORTATEUR DE FERRONNERIES

ET FABRICANT DE FERBLANTERIES

A l'enseigne de l'Egoutine et du Cadenas

193 et 195 Rue St. Paul MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet d'huile, TEREBENTINE, PEINTURES, MASTIC, VERNIS, VITRES, ETC., ETC.

Poëles de toutes sortes

TELS QUE POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE, à charbon et à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poëles dont les noms suivent et jouissant à justes titres, de la plus grande renommée, tant sous le rapport de la commodité, que sous celui de l'économie.

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

L'ORIENTAL, do
Le PROTECTOR GLOBE STOVE
Le MAMMOTH HEATHER,
Le PRINCE ROYAL, sans aucun doute le meilleur poële à Charbon de Cuisine qui soit sur le marché.

Le PRINCE OF WALES, Poële double, et un assortiment considérable de Poëles de Cuisine et de Poëles à bois, spécialement adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

Le DÉPARTEMENT de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

PUBLICATIONS.

"Le Franc-Parleur"
ETABLISSEMENT D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES, ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journal:

Canada ... \$3.00 par année
Etats-Unis (en or) ... \$3.50
Par numéro, ... 3 centims.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an.

L'Édition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste que les abonnés ont à payer à leurs bureaux de postes respectifs sont de cinq centims par trois mois en Canada, et aux États-Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

Tarif des annonces:

Pour une annonce ordinaire de Naissance, de Mariage ou de Décès, 50 centims; gratis pour les annonces; pourvu qu'elles soient de cinq centims par trois mois en Canada, et aux États-Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

BUREAU DU "FRANC-PARLEUR"

22, Rue St. Gabriel, Montréal,

On exécute à ce bureau les impressions de toutes sortes en Français et en Anglais, tels que PLACARDS, FACTUMS, LIVRES, CIRCULAIRES, CARTES DE VISITES, &c., &c.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.

Les Lettres Funéraires reçoivent toute notre attention et la plus grande ponctualité, au plus bas prix.

Liste des Blancs

Vendus à ce Bureau.

AVOCATS.

Saisie-Gagerie
Déclaration sur Compte, C.C.
Déclaration sur Compte, C.S.—
Jugement de Distribution
Inscription au Mérite
Comparution
Brefs de Certiorari
Conseil à l'Enquête
Demande de Plaider

Saisie Arrêt sur Jugement
Saisie Arrêt avant Jugement
Opposition afin de Distraindre
Affidavit pour Jugement
Subpœna, C.C.
Subpœna, C.S.
Lettres d'Avocats
Dossiers—Réponses à
Articulations de Faits

Saisie Revendication
Opposition afin de Conserver
Déclaration Hypothécaire
Inventaire de Production
Contestation d'Opposition
Motion pour Règle Nisi.

HUISSIERS.

Saisie-Exécution, française
Saisie-Exécution, anglaise
Saisie-Gagerie, française
Saisie-Gagerie, anglaise
Blanc d'Annonce, française
Blanc d'Annonce, anglaise
Avis de Vente, français
Avis de vente, anglais

Saisie au Shérif, (Meubles)
Acte de Faillite, français
Acte de Faillite, anglais
Procès-Verbaux de attachment
Saisie au Shérif, (Immeubles).

NOTAIRES.

Baux, petite forme
Baux, grande forme, français
Baux, grande forme, anglais
Blancs de Billets
Protêts pour Billets
Baux Privés, français
Transport
Cession
Contrats de Vente.

AUBERGES.

Licence pour Auberge, française
Licence pour Auberge, anglaise
Licence pour Epicier, française
Licence pour Epicier, anglaise.

MUNICIPALITÉS.

Rôle de Perception
Feuilles de Livre de Renvoi.
Ces Blancs sont imprimés sur bon papier, et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la forme.

REMARQUES

Les Abonnés sont priés de n'écarter que pour prendre au public des choses intéressantes et utiles. Dans aucun cas ils ne sont dispensés de faire connaître leur nom, ni moins aux rédacteurs.

Les manuscrits déposés ne sont point rendus. Les journaux qui seront échangés, ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du Journal, devront être adressés, franc de port, à M. ADOLPHE OULMET, bureau du "Franc-Parleur," No 22 Rue St. Gabriel, Montréal.

Toute personne qui nous fournira cinq abonnements, aura droit à la réception gratis du "Franc-Parleur," pendant un an.

LE FRANC-PARLEUR

22, Rue St. Gabriel, Montréal.